

Introduction

Maria Ghazali, Sadok Boubaker et Leila Maziane



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/7138>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2013

Pagination : 9-16

ISBN : 978-2-914-561-64-8

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Maria Ghazali, Sadok Boubaker et Leila Maziane, « Introduction », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 87 | 2013, mis en ligne le 15 juin 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/7138>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

Introduction

Maria Ghazali, Sadok Boubaker et Leila Maziane

- 1 Ce dossier sur Captifs et captivités en Méditerranée à l'époque moderne est né de deux programmes de recherche du même nom, financés en partie par le ministère des Affaires étrangères français et gérés par Égide (Campus France depuis le 1er mai 2012), Partenariat Hubert Curien, avec la Tunisie (PHC Utique no 24609 UK-CMCU) et avec le Maroc (PHC Volubilis no 24511 VC-CMIFM).
- 2 Ces programmes triennaux (2011-2013), qui viennent d'être renouvelés, sont portés par Maria Ghazali (Université Nice Sophia Antipolis, Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine) en France, Sadok Boubaker (Université de Tunis, Laboratoire Histoire des Économies et des Sociétés méditerranéennes) et Leila Maziane (Université Hassan II, Mohammedia/Casablanca, Laboratoire Maroc-Mondes Occidentaux), pour les parties tunisienne et marocaine. Ils ont suscité de nombreuses rencontres et ont donné lieu à l'organisation d'un colloque international, de même intitulé, qui s'est tenu les 10-12 mai 2012 à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Nice Sophia Antipolis. Cette manifestation scientifique a réuni les différentes équipes des programmes, mais aussi des collègues et des chercheurs espagnols et italiens, travaillant sur cette même thématique.
- 3 Pour la publication dans les Cahiers de la Méditerranée, nous avons souhaité élargir le cercle des participants, ouvrir à d'autres chercheurs, spécialistes chevronnés ou non et privilégier la jeune recherche – notre politique étant de favoriser, à travers les thèses en cours, la publication de jeunes doctorants –, dans l'espoir que la confrontation des expériences permette d'enrichir la recherche sur le thème de la captivité à l'époque moderne. Pour ce faire un appel à contribution a été lancé en février 2012. Nombreux ont été les collègues et chercheurs qui ont manifesté leur intérêt et nous ont envoyé leur contribution, qu'ils en soient tous ici vivement remerciés¹.
- 4 La thématique choisie s'inscrit dans une réflexion plus ancienne menée depuis quelques années déjà par le Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine de l'Université de Nice. En décembre 2002, le no 65 des Cahiers de la Méditerranée (en ligne : cdlm.revues.org/159) était consacré à L'esclavage en Méditerranée à l'époque moderne et faisait suite à un colloque international organisé par le laboratoire les 30, 31 mai et

1er juin 2001. Depuis, nombreuses ont été les manifestations scientifiques et les publications qui ont poursuivi l'exploration de cette thématique². « Les îles de Méditerranée occidentale. Frontière et insularité » étant l'un des thèmes de recherche du programme quadriennal 2008-2011 du CMMC intitulé « Échanges et frontières en Méditerranée (xvie-xxie siècle) », une partie de l'équipe d'enseignants-chercheurs et de chercheurs du CMMC a organisé en avril 2008 un autre colloque international sur Des marges aux frontières. Les puissances et les îles en Méditerranée à l'époque moderne³, où de nombreuses contributions traitent de la course, des razzias et de la peur des populations d'être enlevées et menées en captivité⁴.

- 5 Pendant toute l'époque moderne, de nombreux chrétiens ont été capturés en Méditerranée, dans les îles, sur les côtes ou en mer – notamment dans le contexte de la guerre de course, si active au xvii^e siècle –, et ils se sont retrouvés au Maroc, dans les régences d'Alger, de Tunis ou de Tripoli, ou dans l'Empire ottoman, pour y être vendus comme esclaves, attendant leur rachat par l'entremise le plus souvent des ordres religieux rédempteurs, comme les Mercédaires ou les Trinitaires. Mais, de la même façon, de nombreux musulmans se sont retrouvés captifs en chrétienté, et le plus souvent esclaves sur les galères de Malte, d'Espagne, de France ou des autres États chrétiens d'Italie. Considérés comme butin « de bonne guerre » – puisque « infidèles » pour les chrétiens –, ils ont été vendus sur les marchés des esclaves de Valence, Barcelone, Gênes ou Livourne, plaque tournante et bourse du commerce des esclaves en Méditerranée. Car la captivité et l'esclavage en Méditerranée sont nés, en grande partie, de l'affrontement religieux entre chrétiens et musulmans – pensons ne serait-ce qu'aux croisades et à la Reconquista en péninsule Ibérique, qui a duré pas moins de huit siècles –, mais aussi au choc des Empires espagnol et ottoman aux xv^e et xvii^e siècles, transformant la mer Méditerranée en zone de frontière religieuse et politique.
- 6 Esclaves ou captifs ? Même si les deux termes sont souvent employés de la même manière et renvoient à la perte de liberté, le premier ne semble laisser aucun espoir alors que le second suppose que tôt ou tard l'individu retrouvera sa liberté⁵. Le problème réside dans le « tôt ou tard », car pendant tout le temps de la captivité les conditions de vie du captif sont les mêmes que celles de l'esclave. Le captif, destiné en principe à être racheté, s'il ne l'est pas, est de fait un esclave. Soumis à la volonté de son maître, il n'est ni plus ni moins qu'un bien que l'on exploite à loisir, que l'on achète, que l'on vend, que l'on loue. Parmi ces captifs, destinés à être rachetés, figurent les prisonniers de guerre, qui eux aussi peuvent rester en captivité de longue durée, malgré le zèle des États à les racheter. Question de vocabulaire. Si l'on examine de plus près les termes employés dans les documents des archives espagnoles⁶, les termes « esclave » (*sclau*, *sclaua/sclava*, *sclavum*), « captif » (*catiu*, *catuia/cativa/captiva*, *captivum*) et « serf » (*servam*, *servum*) sont utilisés de façon indifférenciée pendant tout le xve siècle, quand il s'agit de l'esclave « blanc », c'est-à-dire du Maure ou du Sarrasin du Maghreb ou du royaume nasride de Grenade, du Tatar russe ou bulgare. Au tournant des xve et xvie siècles, dès lors qu'apparaît la traite négrière, c'est le mot « esclaves » (au pluriel) qui est systématiquement employé pour cette catégorie, et encore ne parle-t-on plus uniquement que du nombre de « têtes noires » (*testes negres*). L'on passe de l'esclavage individuel à l'esclavage de masse, et pour les esclaves noirs le terme de « captif » n'est jamais utilisé : pour eux, le retour à la liberté est inenvisageable. Dans les textes arabes les mots utilisés sont clairs, les captifs de la course sont des prisonniers de guerre (*assir*, pluriel de *asra*), ce qui les différencie du statut de 'abd (esclave), terme de plus en plus accolé aux esclaves

noirs dont un trafic régulier continue à alimenter tout un commerce en direction du Levant. D'autres termes comme *mamelouks* et *ilj* s'appliquent aux captifs de la course islamisés ou encore aux esclaves d'origine asiatique qui transitent par l'Empire ottoman et adoptent la religion musulmane. Ces statuts juridiques ne sont pas des fictions. Leur poids est énorme dans la vie quotidienne des acteurs et ils influent sur la possibilité de retrouver la liberté.

- 7 Depuis 2006, en France, le 10 mai est Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition. Cette journée commémore la déclaration de Louis Delgrès de 1802 et marque aussi le jour de l'adoption à l'unanimité par le sénat de la loi de 2001 reconnaissant la traite et l'esclavage comme un crime contre l'humanité. Mais n'oublions pas que, bien avant le phénomène de la traite négrière vers l'Amérique, l'esclavage et la captivité ont été pendant des siècles une réalité méditerranéenne. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, pendant toute l'époque moderne et sur les deux rives de la Méditerranée, ont été asservis, parfois pendant quelques années, parfois toute leur vie. La vie en captivité est présentée dans ce dossier côté chrétien et en terres d'Islam.
- 8 Manuel Lomas Cortés (« L'esclave captif sur les galères d'Espagne, xv^e-xvii^e siècles ») et Maximiliano Barrio Gozalo (« Esclaves musulmans en Espagne au xviii^e siècle ») nous présentent la dureté des conditions de vie en Chrétienté pour des milliers de musulmans tombés en captivité. Mais sans doute conviendrait-il mieux de dire pour eux en esclavage, dans la mesure où les perspectives qu'ils avaient d'être un jour libérés étaient fort réduites, leurs propriétaires – en l'occurrence le roi d'Espagne, les capitaines généraux, les armateurs et les fournisseurs des escadres – se refusant à les relâcher. Ces quelques 10 000 Maures et Turcs, âgés d'environ 30 ans au moment de la capture, pour la plupart lors des affrontements maritimes, connurent une durée moyenne de l'esclavage de 25 ans, supérieure à celle des chrétiens en terres d'Islam, qui était de moins de 10 ans⁷, voire au-dessous de 5 ans⁸. Ce qui démontre que le but principal de la captivité était la perception de la rançon le plus vite possible.
- 9 Autre exemple, celui de Malte, dont les conditions historiques (installation des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem à partir de 1530), l'emplacement géographique (au cœur même de la Méditerranée, entre Occident et Orient) et le rôle politique (défense de la Chrétienté) en font une plaque tournante de l'esclavage par excellence en Méditerranée : Anne Brogini (« Une activité sous contrôle : l'esclavage à Malte à l'époque moderne ») et Elina Gugliuzzo (« Être esclave à Malte à l'époque moderne ») nous offrent, chacune d'elles, une étude sur les conditions de vie et le quotidien des esclaves sur l'île, mais aussi sur leur nombre et leur origine, sur les péripéties depuis leur capture jusqu'à leur arrivée, leur exploitation sur les galères ou sur terre.
- 10 Abba Gheziel (« Captifs et captivité dans la régence d'Alger, xvii^e- début xix^e siècle ») explore les conditions de captivité des chrétiens en terres musulmanes et plus précisément dans la régence d'Alger. Cecilia Tarruell (« La captivité chrétienne de longue durée en Méditerranée, fin xv^e - début xvii^e siècle »), se fondant sur les pensions militaires accordées aux soldats par la monarchie espagnole à leur retour de captivité, nous montre que, si pour 54 % d'entre eux la captivité fut égale ou inférieure à 10 ans, il y en eut bien d'autres qui vécurent plus longtemps dans les sociétés musulmanes. Ce sont leurs conditions de capture, de vie et de libération que cette doctorante étudie à travers leurs témoignages.
- 11 Des récits autobiographiques témoignent également des conditions de vie en captivité. Fausto Garasa (« Vida y trabajos de Gerónimo de Pasamonte : entre vraisemblance et

- invraisemblance, un récit de la vie avec la captivité en toile de fond») et Henri Simonneau (« Jean de Francolin, officier de l'empereur et prisonnier de Soliman. Itinéraire d'une captivité, 1547-1552 »), nous présentent deux expériences, forts différentes mais tout aussi instructives l'une que l'autre, sur le vécu des captifs. Si Gerónimo de Pasamonte insiste sur les souffrances endurées, Jean de Francolin met l'accent sur son parcours de captif et sur les réseaux de libération des prisonniers, en l'occurrence ceux des marchands de la République de Raguse, auprès de la Sublime Porte.
- 12 Magnus Ressel (« Venice and the redemption of North-European slaves, 17th and 18th centuries ») confirme également le rôle joué dans l'Empire ottoman par les réseaux marchands vénitiens dans la rédemption des esclaves originaires des pays du nord de l'Europe. Le rachat des captifs est en effet un autre thème largement abordé dans ce dossier. Si Mohammed El Jetti (« Tétouan, place de rachat des captifs aux xv^e et xvii^e siècles ») nous présente Tétouan, comme étant un grand port corsaire en Méditerranée occidentale et une place incontournable pour le rachat des captifs au Maghreb, Hadhami Helal (« Une base de données des contrats de rachat des captifs rachetés à Tunis au xviii^e siècle ») nous offre un modèle d'exploitation informatique des contrats, qui, s'il était utilisé par d'autres chercheurs dans d'autres fonds d'archives, pourrait nous permettre d'appréhender au plus juste le phénomène du rachat en Méditerranée et son évolution à l'époque moderne⁹.
- 13 Depuis le Moyen Âge, les ordres religieux de La Trinité et de La Merci poursuivent leur mission rédemptrice en Afrique du Nord, comme nous le rappelle Fabienne Tiran (« Trinitaires et Mercédaires à Marseille et le rachat des captifs de Barbarie »), d'autres acteurs, et non des moindres, tels que Charles Quint en personne ou encore des nobles du plus haut rang en Espagne, furent à l'origine de nombreuses autres rédemptions, comme nous le démontrent Rudy Chaulet et Olga Ortega (« Le rachat des captifs espagnols à Alger au xv^e siècle. Le cas de la rédemption de Diego de Cisneros, 1560-1567 ») et Florence Lecerf (« Les missions de rédemption effectuées sur ordre des ducs de Frías »). À travers ces trois études, nous découvrons l'origine géographique des captifs chrétiens, le statut social et les professions exercées, les conditions et la durée de la captivité, les prix des rachats, l'origine des fonds mis en œuvre dans la rédemption (legs, donations, aumônes, apports financiers des familles et de certains particuliers). Le Maroc, notamment au xviii^e siècle, envoya également des missions diplomatiques de rachat de musulmans en Chrétienté. C'est cet aspect que Malika Ezzahidi (« Le rachat des captifs musulmans à Malte en 1782, d'après le récit de voyage d'Ibn Uthmân al-Meknassî ») traite dans son article. Giovanna Fiume (« Lettres de Barbarie : esclavage et rachat de captifs siciliens, xv^e-xviii^e siècle »), elle aussi, étudie les rouages du rachat et les différents acteurs qui interviennent à Palerme pendant toute l'époque moderne : le rôle des religieux, mais aussi des laïcs de la ville, ainsi que celui des familles qui reçoivent des captifs des lettres poignantes où ils se plaignent de la dureté de leur captivité en Afrique du Nord et de la lenteur des tractations.
- 14 Désespérés de n'être pas rachetés, certains captifs tentaient de s'enfuir : c'est ce que nous révèle Ahmed Farouk (« Quelques cas d'évasions de captifs chrétiens au Maroc, fin xv^e - début xviii^e siècle, selon le père Dominique Busnot »). Quant à Salvatore Bono (« Au-delà des rachats : libération des esclaves en Méditerranée, xv^e-xviii^e siècle »), il s'intéresse à d'autres voies qui ont permis la libération d'esclaves, telles que guerres et conquêtes, occupations de villes, batailles navales et terrestres, mais aussi naufrages et autres accidents dont on sous-estime souvent l'importance.

- 15 Si ce sont généralement les guerres qui sont à l'origine de la captivité, Luis Fe Cantó (« D'autres voies vers la captivité et l'esclavage. La grande famine de 1750 dans l'Oranais ») nous révèle un aspect, encore peu étudié, qui est celui de l'esclavage volontaire : les années de disette, les hommes font le choix de la captivité plutôt que de la liberté, et ils se vendent eux-mêmes ou, pis encore, vendent des membres de leur famille ou capturent d'autres hommes pour les vendre comme esclaves.
- 16 Qu'advenait-il des esclaves qui n'avaient aucune perspective de retour dans leur pays d'origine, comme par exemple les Noirs ? Giuseppe Restifo (« Même les esclaves peuvent avoir une confrérie ») et Vicente Graullera Sanz (« L'esclavage à Valence. Les affranchis et leur intégration sociale ») nous expliquent comment, aussi bien en Sicile que dans le royaume de Valence, les autorités religieuses et laïques tentèrent d'intégrer les esclaves à la société par la conversion. Tout comme les autres communautés chrétiennes, les Noirs avaient leur confrérie ; mais, en même temps, si une confrérie leur était réservée, cela signifie aussi que les autres les refusaient, tout comme d'ailleurs le faisaient les métiers, notamment en Espagne où les statuts de pureté de sang interdisaient d'admettre quelqu'un « de mauvaise race, juif, nouveau chrétien ni d'une race infecte » ou encore « un apprenti noir ou de "couleur coing cuit" (color de codoyñ cuit), ni esclave, ni fils d'esclave, ni maure »¹⁰. Même si, d'un point de vue légal, les affranchissements les plaçaient sur un pied d'égalité par rapport aux autres chrétiens, ils continuaient à être caractérisés par la couleur de leur peau et par leur ancien statut d'esclave : « noir affranchi » et « fils de noir affranchi » étant les annotations portées dans tous les documents.
- 17 Qu'en était-il sur la rive sud de la Méditerranée ? Clara Álvarez Dopico (« La religiosité au quotidien à Tunis à travers les écrits de fray Francisco Ximénez, 1720-1735 ») s'intéresse aux conditions religieuses faites aux chrétiens dans la régence de Tunis au xviii^e siècle, aux espaces qui leur étaient réservés et aux mécanismes de construction d'une identité catholique. Les Trinitaires, dont fait partie fray Francisco Ximénez, étaient bien implantés dans la ville de Tunis où ils avaient depuis 1720 un hôpital, et par crainte des reniements ils accompagnaient leurs co-religionnaires, notamment captifs, dans la foi. Intermédiaires dans les rachats, ils étaient en contact permanent avec les autorités locales et avec les représentants consulaires des différentes nations européennes présentes dans la régence. Au xviii^e siècle, sous l'effet des différents traités de paix et de commerce signés, le nombre d'Européens est en perpétuelle augmentation et les consuls, dont celui de France, obtiennent des beys des espaces religieux leur permettant la célébration de leur culte. Ces manifestations devaient se faire dans la plus totale discrétion, afin de ne pas heurter les musulmans : les chrétiens s'adaptent donc à leur environnement. C'est ce que Mohamed Faouzi Mosteghanemi (« Captivité et intégration au sein d'une famille beylicale de Tunis au début du xix^e siècle ») et Mehdi Jerad (« Mustapha Ben Hamza, un captif de la course dans la régence de Tunis : de la servitude au monde des affaires, fin xviii^e - début xix^e siècle ») nous démontrent également. Le premier étudie le processus d'intégration d'une famille de captifs chrétiens au sein de la maison d'un prince. Le second suit le parcours d'un individu captif de la course, dont la destinée change grâce à la conversion, mais surtout grâce aux liens matrimoniaux qui le rattachent à une famille de notables mamelouks, dont il prend même le nom¹¹. Ces deux exemples sont l'occasion de nous interroger sur l'intégration des captifs à la société où ils demeurent ensuite par choix ou par obligation. Tout comme les captifs convertis et affranchis en terres chrétiennes, l'intégration des captifs chrétiens en terres d'Islam semble également avoir ses limites. En

théorie, cette intégration est possible, notamment à travers la conversion, mais elle dépend beaucoup aussi du bon vouloir des maîtres et de l'acceptation de la société locale.

- 18 Maria Ghazali (« Le tribunal du Baile General de Valence, pour une connaissance de la captivité et de l'esclavage en Méditerranée, xve-xviie siècle »), enfin, nous plonge sur le vécu au quotidien de l'esclavage à partir de l'exploitation des fonds archivistiques du tribunal de la Bailía de Valence pour un éclairage sur le phénomène de l'esclavage et de la captivité en Méditerranée à l'époque moderne.
- 19 D'autres aspects, tels que la perception des captifs par les différentes sociétés méditerranéennes, la problématique du retour à la liberté et du processus de réinsertion des captifs dans les sociétés d'origine, notamment après une captivité de longue durée, ont peu été abordés et demanderaient à être étudiés avec plus d'attention. Avant de livrer aux lecteurs les textes de ce dossier, nous voudrions donner la parole à Cervantès, qui, ayant vécu l'expérience de la captivité à Alger de 1575 à 1580¹², fait dire à Don Quichotte :

La liberté, Sancho, est un des dons les plus précieux que les cieux ont faits aux hommes. Les trésors que la terre enferme et que la mer couvre ne s'y peuvent comparer. Pour la liberté, autant que pour l'honneur, on peut et l'on doit mettre en jeu sa vie : au contraire, la captivité est le plus grand des maux qui puisse advenir aux hommes¹³.

NOTES

1. . Nous voudrions remercier ici Silvia Marzagalli pour ses relectures attentives et ses suggestions pertinentes, Claire Gaugain & Vincent Lambert pour leur dévouement et leur investissement dans l'édition de ce dossier, ainsi que Salem Ghazali pour ses traductions des résumés vers l'anglais et ses relectures d'abstracts.

2. . Nous ne saurions être exhaustifs sur une thématique aussi riche. Les auteurs que nous publions dans ce dossier citent abondamment les ouvrages fondamentaux publiés antérieurement. Depuis 2002, voir, entre autres : Gilbert Buti et Philippe Hrodej, *Dictionnaire des corsaires et des pirates*, Paris, CNRS Éditions, Collection CNRS dictionnaires, 2013 ; Fabienne P. Guillén et Salah Trabelsi (éd.), *Les esclavages en Méditerranée. Espaces et dynamiques économiques*, Madrid, Collection de la Casa de Velázquez, n° 133, 2012 ; Lucette Valensi, *Ces étrangers familiers. Musulmans en Europe (xvi^e-xviii^e siècle)*, Paris, Éditions Payot & Rivages, Collection Histoire, 2012, notamment chapitres 4 et 5 : « Esclaves en chrétienté » et « Échapper à la servitude », p. 101-158 ; Luca Lo Basso, *Capitani, corsari e armatori. I mestieri e le culture del mare dalla tratta degli schiavi a Garibaldi*, Novi Ligure, Città del silenzio edizioni, 2011 ; Sadok Boubaker, « Course et corsaires à Tunis à l'époque moderne (xvi^e-début xix^e siècle) », dans 'Des galères méditerranéennes aux rivages normands', Recueil d'études en hommage à André Zysberg, Présentation d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Caen, *Cahiers des Annales de Normandie*, n° 36, 2011, p. 79-86 ; Michel Fontenay, *La Méditerranée entre la Croix et le Croissant. Navigation, commerce, course et piraterie (xvi^e-xix^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, Collection Les Méditerranées, 2010, notamment toute la deuxième partie : « Entre la Croix et le Croissant. Le Corso méditerranéen », p. 209-406 ; dossier 'La Méditerranée', *Cahiers des Anneaux de la Mémoire*, n° 13, 2010 ; Myriam Cottias, Élisabeth Cunin, António de Almeida Mendes (éd.), *Les traites et les esclavages. Perspectives historiques et contemporaines*, Paris, Karthala, Esclavages, 2010 ; Giovanna Fiume, *Schiavitù mediterranea. Corsari,*

rinnegati e santi di età moderna, Milan, Bruno Mondadori, 2009 ; Gilbert Buti (éd.), *Corsaires et forbans en Méditerranée (XIV^e-XXI^e siècle)*, Paris, Riveneuve Éditions, 2009 ; Wolfgang Kaiser (éd.), *Le commerce des captifs. Les intermédiaires dans l'échange et le rachat des prisonniers en Méditerranée, XV^e-XVIII^e siècle*, Rome, Collection de l'École française de Rome, n° 406, 2008 ; François Moureau (éd.), *Captifs en Méditerranée (XVI^e-XVIII^e siècles). Histoires, récits et légendes*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2008 ; Lemnouar Merouche, *Recherches sur l'Algérie à l'époque ottomane. II. La Course mythes et réalité*, Paris, Bouchène, 2007 ; Sadok Boubaker et André Zysberg (éd.), *Contraintes et libertés dans les sociétés méditerranéennes aux époques modernes et contemporaines XVI^e-XX^e siècle*, UR Histoire économique, Faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis, CRHQ, CNRS-Université de Caen, Collection d'histoire maritime, n° 3, 2007 ; Leila Maziane, *Salé et ses corsaires (1666-1727). Un port de course marocain au XVII^e siècle*, Caen, Presses Universitaires de Caen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2007 ; Maximiliano Barrio Gozalo, *Esclavos y cautivos. Un conflicto entre la cristiandad y el islam en el siglo XVIII*, Valladolid, Junta de Castilla y León, 2006 ; Anne Brogini, *Malte, frontière de chrétienté (1530-1670)*, Rome, École française de Rome, 2006, notamment le chapitre VI : « La course, entre conflits et échanges », p. 253-331 ; Myriam Cottias, Alessandro Stella, Bernard Vincent (éd.), *Esclavage et dépendances serviles : histoire comparée*, Paris, L'Harmattan, coll. « Inter-national », 2006 ; Salvatore Bono, *Lumi e corsari. Europei e Maghreb nel Settecento*, Pérouse, Morlacchi, 2005 ; José Antonio Martínez Torres, *Prisionero de los infieles. Vida y rescate de los cautivos cristianos en el Mediterráneo musulmán (siglos XVI-XVII)*, Barcelone, Bellaterra, 2004 ; Robert C. Davis, *Christian Slaves, Muslims Masters. White Slavery in the Mediterranean, the Barbary Coast and Italy, 1500-1800*, New-York, Palgrave Macmillan, 2003 (traduction française : *Esclaves chrétiens, maîtres musulmans*, Paris, Jacqueline Chambon, 2006).

3. . Anne Brogini et Maria Ghazali (éd.), *Des marges aux frontières. Les puissances et les îles en Méditerranée à l'époque moderne*, Paris, Classiques Garnier, Collection Les Méditerranées, 2010.

4. . Voir, entre autres, dans Anne Brogini et Maria Ghazali (éd.), *Des marges aux frontières...*, *op. cit.* : Özlem Kumrular, « Îles et côtes infortunées face à l'armada turque (1550-1552) », p. 39-58 ; Giuseppe Restifo, « Le sac de Lipari (1544) », p. 59-80 ; Anne Brogini, « La course maltaise au XVII^e siècle. Une activité de frontière », p. 181-200.

5. . Voir, entre autres, Michel Fontenay, « Esclaves et/ou captifs. Préciser les concepts », dans Wolfgang Kaiser (éd.), *Le commerce des captifs...*, *op. cit.*, p. 15-24.

6. . Archivo del Reino de Valencia, Bailía General, Cautivos, Libros de presentaciones n° 193-210 (1419-1666) ; *ibid.*, Real Cancillería, Libro n° 629 (1666-1686).

7. . José Antonio Martínez Torres, *Prisioneros de los infieles...*, *op. cit.*, p. 145. À partir d'un corpus de 4 500 captifs, cet historien montre comment plus de 90 % d'entre eux restèrent au Maghreb moins de dix ans, seulement 5 % entre 11 et 20 ans et 2 % environ plus de 20 ans. Cité par Cecilia Tarruell dans ce dossier.

8. . Ellen G. Friedmann, *Spanish Captivities in North Africa in the Early Modern Age*, Wisconsin, University of Wisconsin Press, 1983, p. 5. Cité par Cecilia Tarruell dans ce dossier.

9. . Sadok Boubaker, « Réseaux et techniques de rachat des captifs de la course à Tunis au XVII^e siècle », dans Wolfgang Kaiser (éd.), *Le commerce des captifs...*, *op. cit.*, p. 135-164.

10. . Voir, entre autres, Maria Ghazali, « Les métiers de Valence (Espagne) : identité collective et exclusions », dans 'L'autre et l'image de soi', *Cahiers de la Méditerranée*, n° 66, 2003, p. 121-134, notamment p. 130-131. En ligne : <http://cdlm.revues.org/168>.

11. . Pour ce qui est des mamelouks, voir, entre autres : M'hamed Oualdi, *Esclaves et maîtres. Les mamelouks des beys de Tunis du XVII^e siècle aux années 1880*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011.

12. . En ce qui concerne le rachat de Cervantès, voir Rafael Benítez « La tramitación del pago de rescates a través del reino de Valencia. El último plazo del rescate de Cervantes », dans Wolfgang Kaiser, *Le commerce des captifs...*, *op. cit.*, p. 193-217. Pour ce qui est des études sur la captivité de Cervantès, et notamment de l'impact sur son œuvre, voir, entre autres : María Antonia Garcés,

« El cautiverio : meollo de la creación cervantina », *Revista Senderos*, IX, juin 1998, p. 1323-1335 ; Willard King, « Cervantes, el cautiverio y los renegados », *Nueva Revista de Filología Hispánica*, XL, n° 1, 1992, p. 279-280 ; Juan Bautista Avallé-Arce, « La captura de Cervantes », *Boletín de la Real Academia Española*, t. 48, 1968, p. 237-280.

13. . C'est nous qui soulignons. « - *La libertad, Sancho, es uno de los más preciosos dones que a los hombres dieron los cielos ; con ella no pueden igualarse los tesoros que encierra la tierra ni el mar encubre ; por la libertad, así como por la honra, se puede y debe aventurar la vida, y, por el contrario, el cautiverio es el mayor mal que puede venir a los hombres.* » Miguel de Cervantes, *El Ingenioso Hidalgo Don Quijote de la Mancha*, 2ª parte (1615), capítulo LVIII [Traduction Maria Ghazali].